

## **DEC131238DR12**

**Décision donnant délégation de signature à M. Patrick DELORME pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FRE3529 intitulée Institut de mathématiques de Luminy**

### **LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 113109INSMI du 06/01/12 portant création de l'unité FRE 3529, intitulée Institut de mathématiques de Luminy, dont le directeur par intérim est M. François RODIER ;

**Vu** la décision n° 121921INSMI du 18/07/12 nommant M. François RODIER responsable de la formation de recherche en évolution (FRE) à compter du 01/07/2012 ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **M. Patrick DELORME**, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

#### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Patrick DELORME**, délégation est donnée à **Mme Aurélie LOZINGOT**, **gestionnaire** aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

#### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012

#### Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 26/03/13

Le directeur d'unité

#### Les délégués

Nom :	Nom :
Signature :	Signature :